

SECTEUR SAUVEGARDE D'AVIGNON
 PLAN DE SAUVEGARDE
 ET DE MISE EN VALEUR

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
 PREFECTURE DU VAUCLUSE
 SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER
 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DU VAUCLUSE
 SERVICE URBANISME DE LA VILLE D'AVIGNON

P.S.M.V. APPROUVÉ LE 12 JUIN 2007

CHARGE D'ÉTUDE : Bernard WAGON
 Echelle : 1/1000e

PLAN RÉGLEMENTAIRE
 PLANCHE nord-ouest

Plan 2n-o

P.S.M.V. D'AVIGNON
 LÉGENDE

<ul style="list-style-type: none"> PERIMÈTRE DU P.S.M.V. (ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 14/04/01) ZONE DU P.S.M.V. IMMEUBLE FACÈDE, FRAGMENT SOLS PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES SITES CLASSÉS AU TITRE DE LA LOI DU 2 MAI 1959 IMMEUBLES OU PARTIES D'IMMEUBLES DONT LA DÉMOLITION, L'ÉLEVEMENT, LA MODIFICATION OU L'ALTÉRATION SONT INTERDITS IMMEUBLES À MAINTENIR DONT L'AMÉLIORATION PEUT ÊTRE IMPOSÉE IMMEUBLES DONT LA MODIFICATION OU LE REMPLACEMENT SONT SOUMIS AUX PRÉSCRIPTIONS GÉNÉRALES DU RÉGLEMENT IMMEUBLE OU PARTIE D'IMMEUBLE DONT LA DÉMOLITION OU LA MODIFICATION POURRAIT ÊTRE IMPOSÉE PAR L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE EMPRISE DE CONSTRUCTION IMPOSÉE SUPERPOSITION D'EMPRISE DE CONSTRUCTION ET DE PRÉSCRIPTION DE DÉMOLITION ESPACE PROTÉGÉ (Cours, Jardins, Espaces verts) 	<ul style="list-style-type: none"> ESPACE VERT À CRÉER OU À CONSERVER ARBRE À CONSERVER ARBRE EXISTANT ALIGNEMENT D'ARBRES PROTÉGÉS ALIGNEMENT D'ARBRES À COMPLÉTER OU À CRÉER EMPLACEMENT RÉSERVÉ POUR SERVICE PUBLIC, ESPACE LIBRE PUBLIC, INSTALLATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (VOIE, MARQUE D'OPÉRATION) ALIGNEMENT NOUVEAU OU ALIGNEMENT EXISTANT À CONSERVER RÈGLES DE HAUTEURS PARTICULIÈRES PRÉSCRIPTION PARTICULIÈRE (MODIFICATION, ÉCARTÈMENT, ETC.) SERVITUDE ARCHITECTURALE PARTICULIÈRE CONTINUITÉ D'ORDONNEMENT, DE MATÉRIAU, OU DE HAUTEUR PASSAGE PUBLIC OU PRIVÉ - MAINTENIR LIBRE D'OCCUPATIONS ACCÈS PRINCIPAL IMPOSÉ ESCALIERS INTÉRESSANTS DÉTAILS EXTÉRIEURS INTÉRESSANTS : NICHE, PORTE, PORTAL, ...
---	--

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour, Avignon, le 12 JUIN 2007

Le Préfet,
 Hugues PARANT

